CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2026
RELEVÉ DE DÉCISIONS

VDEF

Membres CA présents : Jean-Luc DENECHAU ; Anne DOS SANTOS ; Pascal BERTHAULT ; Jean-Pierre BLACHE ; Bernard BOCQUET ; Olivier BOVYN ; Christine COURTOIS ; Jean-François CUTUGNO ; Romain GAUTIER ; Catherine GUEYDAN ; Pierre LE BOUCHER ; Bruno LE BRETON ; Jean-Claude MERIC ; Ed RUSSO ; Aline VIELLE ; Marie-Gabrielle PENN ; Guy TOUREAUX ; Marie-Pierre CARTERON ; Christophe DUMOULIN ; Eléonore JUHEL ; Christine FOURICHON ; François DETTLING ; Géraldine HENRI ;

Membres CA excusés : Nathalie PEBEREL, Anabelle SALA, Christophe SCHENFEIGEL, Gwendal BEAUSSIER, Fabienne ROSIER, Yoan PICARD, Jean-Christophe COUR, Fanny MEVELLEC ; Corinne AULNETTE ; Genevieve TEISSIER ; Corinne ROBERT ; Corinne MIGRAINE ; Pierre LE COQ ; Bruno KANCEL ; Laurent BOURRIQUEL ; Emile AMOROS ; Margaux BILLY ; Théo CONSTANCE ; Amélie DUPUY ; Anne GALLO-KERLEAU ;

Invités présents : Eric MARLIOT ; Guillaume CHIELLINO ; Philippe RODET ; Erik BOULOIS (CAC pour le point lié aux finances en visio) ; Elisabeth NEIDHART ; Ludivine DERACHE (pour le point lié aux finances)

Invités excusés : Baptiste MEYER-DIEU ; Sylvie LASSEAUX ; Marc BOUVET ; Sandrine MOURNIAC ;

Liste procurations :

- Corinne AULNETTE donne pouvoir à Guy TOUREAUX
- Nathalie PEBEREL donne pouvoir à Anne DOS SANTOS
- Genevieve TEISSIER donne pouvoir à Ed RUSSO
- Christophe SCHENFEIGEL donne pouvoir à Bruno LE BRETON
- Gwendal BEAUSSIER donne pouvoir à Catherine GUEYDAN
- Théo CONSTANCE donne pouvoir à Marie-Gabrielle PENN
- Jean-Christophe COUR donne pouvoir à Jean-Claude MERIC
- Amélie DUPUY donne pouvoir à Marie-Pierre CARTERON
- Anne GALLO-KERLEAU donne pouvoir à Jean-Luc DENECHAU
- Yoann PICARD donne pouvoir à Géraldine HENRI
- Corinne ROBERT donne pouvoir à Christophe DUMOULIN

1 Mot du Président

Information	Information sur le piratage des données informatiques, sur le fait que l'appartement du 4ème étage de l'immeuble aurait été vendu (la FFVoile n'a pas pu se positionner sur cet achat comme souhaité par le CA), sur la démission du président de la ligue Calédonienne de voile, sur les actualités du CNOSF avec le déploiement dans les territoires du programme des formations des dirigeantes (club des 300) pour renforcer la parité, sur les nombreux contacts (notamment la douane) pris à l'occasion des JO d'hiver dans l'intérêt de la fédération, sur le dossier « plan jeune par le sport », sur les retours des 1ères AG des ligues, sur France Sailing (lancement de la marque Hozen, les 6 bateaux en cours de livraison, lancement du site Internet et du plan de communication avec le relais d'une influenceuse the-Luciole)

2 Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 et 14 décembre 2025

Décision CA-260306-01	Le Conseil d'Administration de la FFVoile entérine à l'unanimité le Procès-Verbal du CA du 13 et 14 décembre 2025. Publication électronique du relevé de décisions du CA sur le site Internet de la FFVoile le 11 mars 2026.

3 Informations générales et questions/réponses aux membres du Bureau Exécutif

Information	Pas de question du CA au BE.

4 Délivrance des licences au 02 mars 2026

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance de la délivrance des licences et titres de participation au 02 mars 2026. La FFVoile recense à cette date : ▪ 30 827 LCA (- 3,1 % par rapport à 2025 à la même date et + 6,5 % par rapport à 2011*) dont 674 prises en ligne ▪ 9 868 LCJ (- 1,8 % par rapport à 2025 à la même date et – 7,8 % par rapport à 2011) dont 48 prises en ligne ▪ 9 947 PV/PVR (- 30,6 % par rapport à 2025 à la même date et + 2 725,9 % par rapport à 2011)

	▪ 153 Temporaires 1 jour (-49,5 % par rapport à 2025 à la même date et – 72,4 % par rapport à 2011) ▪ 17 Temporaires 4 jours (- 67,3 % par rapport à 2025 à la même date et - 52,8 % par rapport à 2011) ▪ 328 Pass FFVoile (- 1,2 % par rapport à 2025 à la même date) * Année 2011 : année de référence pour la plus forte délivrance du nombre de Licences Club

5 Vie Fédérale

5.1 Résultat de l'exercice réalisé 2025

Décision CA-260306-02 Vote AG	Les montants de l'actif et du passif s'élèvent à 7 944 k€ à fin 2025 contre 7315 k€ à fin 2024. Le compte de résultat comptable de l'exercice 2025 montre un total (chiffres arrondis) de Produits égal à 17 186 k€ et de Charges de 17 118k€ dégageant un résultat de 68k€. Le Commissaire aux comptes certifie sans réserve les comptes 2025. Le Conseil d'Administration de la FFVoile adopte cet arrêté des comptes à l'unanimité. Ce résultat 2025 et son affectation seront soumis à l'approbation de l'AG 2025 le 28 mars 2026.

5.2 Budget prévisionnel 2026

Décision CA-260306-03 Vote AG	Le Conseil d'Administration de la FFVoile adopte à l'unanimité le budget prévisionnel 2026 qui comprend un total de produits de 16 368 K€ et un total de charges de 16 367 K€ soit un résultat net prévisionnel de1 K€. Le budget d'investissements 2026 est prévu à hauteur de 1 002 K€. Ce budget prévisionnel 2026 sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 28 mars 2026.

5.3 Assemblée Générale 2025

5.3.1 Informations générales et Ordre du Jour

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance de diverses informations générales (AG du 28 mars 2026 au Novotel Paris Vaugirard paris 15ème, AG hybride, dispositif de vote électronique…) et de l'Ordre du jour/déroulé de l'Assemblée Générale 2025.

5.3.2 Montant des cotisations 2027

Décision CA-260306-04 Vote AG	Le Conseil d'Administration de la FFVoile valide la proposition d'augmentation de la cotisation à 325 € en 2027 pour les membres affiliés. Cette proposition de cotisation sera soumise au vote de l'Assemblée Générale FFVoile du 28 mars 2026. **Résultat du vote** : Unanimité

5.3.3 Modifications des textes statutaires et règlementaires

Décision CA-260306-05 Vote AG	Le Conseil d'Administration (CA) valide à l'unanimité les modifications des statuts, du Règlement Intérieur et du Règlement Financier telles que présentées. L'ensemble de ces modifications sera soumis à la validation de l'AG du 28/03/2026. Le CA valide par ailleurs le principe d'absence de présentation formelle des textes lors de l'AG et acte le fait de se cantonner à répondre aux questions éventuelles des représentants Publication électronique des textes sur le site Internet de la FFVoile le XXXX **Résultat du vote** : Unanimité

5.4 Rappel conventions réglementées

Information	Il est rappelé aux administrateurs que la date limite pour transmettre leurs mandats dans le cadre de la réglementation liée aux conventions réglementées est dépassée (2 mars) et qu'il reste quelques administrateurs qui n'ont pas fait le nécessaire. Il est rappelé l'obligation pour la FFVoile chaque année de transmettre aux Commissaires aux comptes la liste des conventions réglementées conclues par la FFVoile. Il est donc très urgent de transmettre par retour ces éléments.

6 Pratiques Sportives

6.1 Renouvellement de la série d'accès jeunes 2029 - 2032 Open 570

Décision CA-260306-06	Le Conseil d'Administration de la FFVoile entérine la décision du BE de la FFVoile en date du 14/02/2026, de renouveler l'open 570 comme série d'accès jeunes à la course en équipage pour la période 2029-2032

6.2 Colloque des Directeurs de Course au Large

Information	Le Colloque bisannuel des Directeurs de Course au Large (DCAL) s'est tenu les 3 et 4 février 2026 à Port La Forêt, dans les locaux de Finistère Mer Vent, réunissant 48 participants. Étaient présents le Président et le Vice-Président de la FFVoile en charge des Pratiques Sportives Habitable et Course au Large, la Vice-Présidente de World Sailing, les Directeurs de Course au Large en activité, leurs adjoints, les membres de l'Assemblée Plénière de la Commission DCAL ainsi que plusieurs experts intervenant sur des thématiques spécifiques. Ces deux journées ont permis des échanges constructifs sur les enjeux, les évolutions et les bonnes pratiques de la Direction de Course au Large, renforçant la coordination entre les acteurs de la discipline.

7 Développement

7.1 Retours sur les rencontres voile et territoire

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile est informé de la journée « rencontre Voile, collectivités et territoires » qui s'est tenue le 05 février 2026 au siège de la FFVoile. Rencontres voile, collectivités et territoires, Une première édition réussie | Actualités #Municipales 2026 - Voile, collectivités et territoires : une première édition à "guichets fermés" qui se conclut par un plaidoyer politique à la FFV - Décideurs du Sport par Patrick Bayeux

7.2

Clôture du cycle de rencontres avec les « établissements » et perspectives

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile est informé d'une part du bilan du cycle de rencontres avec les « établissements » et d'autre part des perspectives à la suite de ces rencontres

8 CCA

Validation des modifications des fiches référentielles des qualifications et fonctions arbitrage

Décision CA-260306-07	Le Conseil d'Administration de la FFVoile valide les nouvelles fiches référentielles des qualifications (Contrôleur d'équipement Course au Large ; Comité de Course ; Comité Technique ; Juge, Juge expression (ex Juge freestyle), Principal Race Officer (ex directeur de course au large) ; Umpire) et fonctions d'arbitrage (Arbitre de clubs, Jeune arbitre de clubs, Comité de Course régional VRC) présentées Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile le 16 mars 2026

Validation du plan d'action arbitrage

Décision CA-260306-08	Le Conseil d'Administration de la FFVoile valide le Plan d'action arbitrage 2025-2028 présenté L'enjeu principal est de garantir un arbitrage de qualité sur toutes les compétitions organisées par la FFVoile et ses structures déconcentrées quel que soit le niveau de la compétition Cet enjeu se décline autour des objectifs suivants : 1/ Recruter de nouveaux arbitres dont jeunes et féminines 2/ Former les nouveaux arbitres 3/ Désigner les arbitres sur les compétitions 4/ Assurer et maintenir les compétences 5/ Suivre les évolutions des usages et des pratiques spécifiques 6/ Gérer les spécificités d'arbitrage 7/ Fidéliser, valoriser nos arbitres et leur pratique 8/ Communiquer sur nos actions 9/ Développer des partenariats et le réseau